

NOTE A MONSIEUR LE MINISTRE

23/06/89

ACL

- Ma note du 20 mars 1989 sur le démarrage du Projet **Entreprenariat Jeunesse** vient d'être multipliée. Selon vos annotations opposées sur ma précitée, le Projet **Entreprenariat Jeunesse** doit être connu de tous les Chefs de Service.

- Ma note synthétique du 31 mars 1989 et dont un exemplaire est ci-joint, a été faite dans le souci d'indiquer les grands axes du Projet **Entreprenariat Jeunesse**. L'on peut voir rapidement ses orientations et la stratégie de sa mise en oeuvre au Rwanda.

Les deux notes et la présente vont vous permettre de prendre des décisions rapides qui s'imposent, eu égard surtout aux éléments nouveaux ci-dessous et au nouveau calendrier des opérations. Comme vous l'avez souhaité, j'ose espérer que chaque Chef hiérarchique donnera son avis là-dessus.

Etant donné que le Projet **Entreprenariat Jeunesse** est une innovation dans les activités du Ministère, chaque Chef de Service devrait disposer d'une copie des documents ci-mentionnés afin d'en faire part à ses agents. La présente vient d'être aussi multipliée. Je reste disposé à donner un exposé sur ce projet devant tout le monde à une date qui vous conviendra le mieux.

A. Eléments nouveaux devant influencer positivement sur le Projet **Entreprenariat Jeunesse**.

1° Entretien téléphonique avec Madame Carole ROBERGE, Expert du Gouvernement du QUEBEC du Projet **Entreprenariat Jeunesse**.

- La réunion de la CONFEJES à N'DJAMENA a modifié le calendrier des opérations du Projet **Entreprenariat Jeunesse**, car tous les pays intéressés (RWANDA-SENEGAL et ILE MAURICE) étaient en retard pour le recrutement de jeunes entrepreneurs et la mise en place des clubs. De plus, les jeunes doivent disposer d'assez de temps pour chercher les données nécessaires à la confection de leurs projets. Malheureusement, la délégation rwandaise avait oublié de le mentionner dans son rapport de mission.

- La CONFEJES a décidé d'envoyer Mme Carole ROBERGE dans les trois pays intéressés dans le cadre du suivi et du soutien aux clubs de jeunes. Elle doit mesurer l'efficacité des instruments de formation mis à notre disposition afin d'envisager leur adaptation aux conditions particulières de chaque pays. Cela pourra profiter grandement à d'autres clubs à créer ultérieurement. Les dates du 17 au 24 juin 1989, proposées par la CONFEJES n'arrangent pas Mme Carole ROBERGE pour son séjour au RWANDA. Elle m'a laissé entendre que sous-réserve d'une confirmation par télex, elle compte être au RWANDA du 11 au 17 juin 1989. Dans ce cas, la formation de nos jeunes entrepreneurs pourrait démarrer le lundi 12 juin 1989 pour se clôturer le 30 juin 1989. Elle se déroulerait dans de bonnes conditions au Centre de KAVUMU-NYABISINDU. Nos jeunes entrepreneurs devraient être traités dans les mêmes conditions que nos animateurs sportifs dont la formation vient de se clôturer.

Etant donné que la sélection des projets au niveau international va avoir lieu en août 1989, les jeunes auront la possibilité de finaliser leurs projets au mois de juillet 1989. La date limite de dépôt de projets pour sélection au niveau national pourrait être fixée le 31 juillet 1989.

Il faut noter que les formateurs et les intervenants ne doivent pas se substituer aux jeunes pour la confection des projets. Ils sont là pour les orienter et traduire en bon français leur travail, car chaque jeune sera récompensé au prorata des efforts qu'il aura fournis pour présenter un projet porteur d'avenir.

2° Nouvelles sources de financement du Projet Entrepreneuriat Jeunesse.

2.1. Aide de la Présidence du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

J'ai eu l'heureuse chance de m'entretenir rapidement avec le Militant HABIMANA Bonaventure, Secrétaire Général du M.R.N.D. à propos de l'aide qu'il pourrait nous apporter pour soutenir les jeunes entrepreneurs du club de KIGALI. Il m'a laissé entendre qu'il a besoin d'une note explicite sur notre Projet pour pouvoir se prononcer.

Le Secrétaire Général du M.R.N.D. aime bien la jeunesse et ne pourra pas hésiter à appuyer les efforts du Ministère.

2.2. Le Projet Micro-Réalisations

J'ai pu m'entretenir avec le Coordinateur National de ce Projet, Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, pour examiner les possibilités de collaboration et de complémentarité.

Ses services sont disposés à participer à la formation de nos jeunes entrepreneurs en leur montrant les techniques d'élaboration des projets et en leur accordant des crédits à un taux de faveur de 6 %.

Cette assistance est nécessaire pour nos jeunes et pour le financement des projets retenus au niveau national. Les projets retenus au niveau international auront aussi besoin d'un complément de financement au cas où leur coût dépasserait la subvention de 25.000 FF chacun, prévue par la CONFEJES.

2.3. L'assistance du Projet PRIME

Nos jeunes peuvent être aidés dans le cadre du programme de soutien de l'USAID à la réforme de la Politique Industrielle et de l'Emploi du RWANDA.

Monsieur NSENGIYUMVA Jean Damascène m'a remis un exemplaire du rapport d'activités et rapport financier du Projet PRIME (4ème Trimestre 1988).

Il m'a été notifié que nos jeunes seraient soutenus à la rubrique

"Appui aux artisans et groupements de jeunes, point 7 à la page 2 du rapport ci-annexé".

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif et le Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat vont se partager les 40 millions de francs rwandais. Ce fonds est disponible en juin 1989. Il faut écrire au Ministère du Plan pour solliciter la part qui nous est réservée.

Le facteur "création d'emploi" dans le cadre du Projet Entreprenariat Jeunesse est déterminant pour bénéficier de ce fonds. A l'USAID, on m'a laissé entendre que si notre requête est retenue par le MINIPLAN, le financement suivra automatiquement.

.../...

B. Nouveau calendrier des opérations dans le cadre du
Projet Entreprenariat Jeunesse.

1. Recrutement de jeunes entrepreneurs

- Actuellement les jeunes viennent se renseigner sur le Projet Entreprenariat Jeunesse.

- Le responsable national leur donne des informations nécessaires. Ceux qui sont intéressés, cherchent des idées de projets. Chaque jeune est obligé d'étudier le milieu socio-économique où il va implanter son projet. Il doit justifier le choix de son projet pour lui-même et pour la collectivité. La phase suivante implique une description sommaire du projet en essayant de tenir en considération les critères d'analyse et d'évaluation des projets arrêtés par la CONFEJES et qui sont repris dans ma note du 20 mars 1989, à la page 8.

- Chaque mardi, tout le monde se retrouve dans la salle de réunion du Ministère pour échanger des informations et des expériences. La grande tâche consiste à rassembler toutes les données disponibles, car lorsque la formation va démarrer, il sera trop tard de retourner sur le terrain.

- Etre entrepreneur semble exigeant. Voilà pourquoi certains jeunes se retirent au fur et à mesure mais d'autres les remplacent nous retiendrons ceux qui vont persévérer dans l'effort. La liste des candidats sérieux va être établie le 16 mai 1989.

Il faut noter que lors de la réunion du Comité d'experts à Bordeaux en septembre 1988, on a retenu que le Projet Entreprenariat Jeunesse devra s'adresser à tous les jeunes sans distinction mais l'âge a été délimité à 30 ans. Tout jeune peut être entrepreneur sans connaître nécessairement le français. Il existe des commerçants qui se débrouillent bien à KIGALI et ailleurs sans parler français.

2. Ouverture d'un compte Entreprenariat Jeunesse au début du mois de mai 1989. Le Ministère s'est engagé à expérimenter le Projet Entreprenariat Jeunesse. Il est tenu de créer et d'alimenter le fonds Entreprenariat Jeunesse.

Pour commencer, une somme de 100 mille francs rwandais pourrait bien suffire. Cela nous permettrait d'ouvrir la campagne de collecte d'argent un peu partout.

Ce ne sont pas les générosités qui manquent. Je dois signaler que notre Ambassadeur à PARIS m'a promis de nous chercher les sources de financement à condition de lui communiquer le numéro du compte Entreprenariat Jeunesse.

Puisque le SENEGAL et l'ILE MAURICE ont déjà ouvert ce compte, nous devrions essayer de combler le retard.

3. Il est urgent d'approuver la composition des membres du Comité National pour le Projet Entreprenariat Jeunesse. Les personnes et services proposés figurent à la page 3 de ma note du 20 mars 1989.

. Du côté du Ministère, il s'agit de :

- Le Directeur Général de la Jeunesse, Président
- Le Directeur de la Recherche et Appui aux Projet des Jeunes, Vice-Président.
- Monsieur BAGOYI Joseph, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Responsable National du Projet, chargé du Secrétariat Technique et Membre du Comité des experts.
- Mademoiselle MUKAZIBERA Agnès, membre du Secrétariat Technique.

Total = 4 membres.

. Du côté des autres services de l'Etat, il s'agit de :

- MINIFOP - MINIFIN - MINIMART - MININTER - MINEPRISEC - MINESUPRES et ORINFOR.

Total = 7 membres.

. Du côté du Secteur Privé, il s'agit de :

- Monseigneur Léopold VERMEESCH
- Le Père Jean CASAS
- Le Père GUY MUSY
- Monsieur TAJDIN H - JAFFER, Président Directeur Général de SULFORWANDA ou son Représentant.
- Monsieur MAJYAMBERE Silas, Président Directeur Général de l'Etablissement DANIMO ou son Représentant.
- Monsieur SISI Evariste, Directeur Général de l'Etablissement SIEVA ou son Représentant.
- Monsieur Kishor JOBANPUTRAS, Directeur Général de l'UTEXRWA ou son Représentant.
- Monsieur MAKUZA Bertin, Directeur de RWANDA-FOAM.

- Monsieur SIBOMANA André, Directeur de KINYAMATEKA
- Madame RUTAMBUKA Mathilde, Gérante de l'Entreprise Arts et Modes.
- Madame NYIRAHABIMANA Pascasie, Représentante de la Coopérative des Artisans Rwandais.

Total = 11 membres.

Les hommes d'affaires ci-dessus pourraient nous aider financièrement et contribuer à la sensibilisation des opérateurs économiques sur le Projet Entreprenariat Jeunesse.

- Nous devrions saisir officiellement les services et les personnes ci-dessus.

4. Négociation du financement, de mai à décembre 1989.

5. Création et fonctionnement du 1er Club de jeunes entrepreneurs de juin à juillet 1989.

- Le mois de juin sera consacré à la formation et à l'initiation des jeunes à la confection des projets au Centre de KAVUTU - NYABISINDU. La formation sera ouverte le 12 juin et clôturée le 30 juin 1989.

- Le mois de juillet est réservé à la rédaction définitive des projets. Cette opération se déroulera au Ministère. La dactylo des projets sera assurée par nos services. Il est possible que certains jeunes présentent leurs projets aussitôt après la formation. Cela dépendra de la maturité et de l'organisation de nos jeunes entrepreneurs.

- Le Gestionnaire a besoin des instructions du Ministre pour nous chercher le financement (1 MILLION de FRANCS RWANDAIS).

6. Organisation du 1er Séminaire National sur l'Entreprenariat Jeunesse du 26 au 29 juillet 1989. Nous devons communiquer à la CONFEJES le changement du calendrier lui annoncé par télex n° 1045/15.00 du 10 avril 1989.

Ce Séminaire comprendrait :

- Les membres du Comité National
- Les Services Techniques du Ministère
- 1 Représentant de la Présidence de la République
- 1 Représentant de la Présidence du M.R.N.D.
- 1 Représentant du PNUD - Projet Micro-Réalisations
- 1 MINIPLAN
- 1 MINAFFET
- 1 MINAGRI

- 2 Représentants des opérateurs économiques
- 2 Représentants des ONG
- Les Ambassades de FRANCE - BELGIQUE - CANADA - SUISSE - ALLEMAGNE - USA à l'ouverture et à la clôture des travaux
- 10 Encadreurs Préfectoraux de la Jeunesse et des Associations.

C'est un travail accaparant à préparer à temps.

7. Sélection nationale et internationale des projets porteurs d'avenir en août 1989. Les précisions seront connues ultérieurement.
8. Attribution des prix - bourses par la CONFEJES et le RWANDA en septembre 1989.
9. Négociation et organisation des stages professionnels dans les entreprises pour les jeunes dont les projets seraient retenus. Avant de démarrer leur entreprise nos jeunes entrepreneurs auront besoin de se confronter avec les réalités du monde des affaires.

Compte tenu des opérations urgentes et prenantes qui m'engagent personnellement, j'estime qu'il ne me sera pas possible de les concilier avec autre chose notamment avec le travail de l'inventaire. Je proposerais que Madame MUKABIDELI Perpétue reprenne son travail d'inventaire sur GITARAMA et le finalise.

* Il y a lieu de rappeler qu'il est grand temps de préparer le Séminaire des Responsables de la Jeunesse des Pays Membres de la CEPGL (documents de travail et envoi des invitations). Les dates du 1er au 7 septembre 1989 ont été retenues et communiquées au Secrétaire Général de la CONFEJES par télex n° 1046/15.00 du 10 avril 1989.

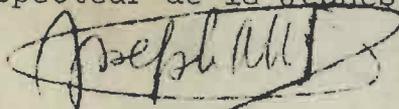
- Le Directeur Général de la Jeunesse pourrait constituer une équipe chargée de la préparation des documents de travail et des invitations.

Fait à Kigali, le 2 Mai 1989

Le Responsable National du Projet
Entreprenariat Jeunesse

BAGOYI Joseph

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports.



Objet: Démarrage du Projet
Entrepreneuriat
Jeunesse.

Pour que le Projet Entrepreneuriat Jeunesse soit compris à tous les niveaux de l'hierarchie et en vue de son démarrage rapide, il m'a paru opportun de faire le condensé suivant :

A. Genèse du Projet Entrepreneuriat Jeunesse.

1° Lors de la XVIII^{ème} Session de la CONFESJES, tenue à QUEBEC les 7 et 8 mars 1988, le RWANDA, le SENEGAL et l'Ile MAURICE ont accepté de lancer chez eux le Projet Entrepreneuriat Jeunesse.

C'est un Projet porteur d'avenir en ce sens qu'il permet à chaque jeune majeur, âgé de 30 ans au plus au moment de l'inscription, de faire valoir ses capacités créatrices pour monter son entreprise, si petite soit-elle.

2° L'originalité du Projet Entrepreneuriat Jeunesse porte sur :

- a) l'engagement de chaque pays intéressé et de la CONFESJES à chercher les financements nécessaires à la réalisation de ce Projet.
- b) le recrutement des jeunes ayant le goût des affaires et du risque.
- c) la formation-information des jeunes entrepreneurs dans une institution appelée "CLUB". Ce club doit comprendre 15 à 20 membres. Ce nombre a été arrêté en fonction du contenu de la formation ou du travail des jeunes à faire dans trois ateliers.

Les outils à notre disposition ont été faits par le Gouvernement du QUEBEC (Ministère de l'Industrie et du Commerce) et doivent être adaptés par les Formateurs. Par exemple, pour répondre au questionnaire devant permettre de déceler les motivations et les aptitudes de chaque jeune entrepreneur, le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et un niveau de formation appréciable, au moins 4 ans d'études secondaires pour bien structurer ses réponses. Le Projet entrepreneuriat Jeunesse s'adresse à tous les jeunes de niveaux différents (pour le cas du RWANDA, il s'agit des jeunes issus du primaire, C.F.J., CERAI, secondaire et université) ^{et} il n'est pas possible d'adopter la même méthodologie dans tous les pays.

Les formateurs et les encadreurs auront la tâche difficile d'aider nos jeunes entrepreneurs à confectionner les projets bancables en français pour faciliter la sélection au niveau international.

d) La disponibilité et la capacité du Responsable National du Projet Entreprenariat Jeunesse à négocier les financements, à organiser la formation des encadreurs, à promouvoir la création des clubs et à coordonner les activités de suivi des projets des jeunes entrepreneurs partout dans le pays.

Il faut noter que le Responsable National fait automatiquement partie du comité des experts, chargé de la sélection des projets au niveau international et de la mise en oeuvre du Projet Entreprenariat Jeunesse dans les pays membres de la CONFEJES. L'expert du RWANDA a participé à Bordeaux à l'élaboration d'un document définitif sur le projet entreprenariat jeunesse dont les grandes lignes sont repris dans la présente note.

e) La disponibilité et la capacité de l'encadreur à planifier, organiser et coordonner les activités d'un club (recrutement, formation, élaboration des projets par les jeunes) et à assurer le suivi des entreprises créées par les jeunes.

L'encadreur collabore avec le responsable national à la promotion du projet. Il doit faire un rapport des activités réalisées. Il devra fournir à la CONFEJES un rapport détaillé sur les états financiers de l'entreprise des boursiers avec les pièces justificatives.

B. Phases de mise en oeuvre du Projet Entreprenariat Jeunesse au Rwanda.

1° Engagement du Gouvernement Rwandais.

Dans votre rapport de mission de mars 1988, vous avez dit au Chef de l'Etat que le RWANDA a décidé d'expérimenter le Projet Entreprenariat Jeunesse. La CONFEJES vous avait promis à cet effet pour l'année 1988 un financement de 3.500.000 FCFA, l'équivalent de 875.000 FRW. Les Gouvernements du CANADA et du QUEBEC vous avaient promis aussi un soutien financier. Nous avons écrit au Secrétaire Général de la CONFEJES, au Ministre Jean Charest du CANADA et au Ministre Yvon PICOTTE du QUEBEC. Cette aide était attendue avant la fin de l'année 1988.

2° Création du Comité National et désignation du Responsable National pour le Projet Entreprenariat Jeunesse.

Compte tenu des changements intervenus dans nos services et de la non disponibilité de certaines personnes de l'extérieur, il s'avère nécessaire de réajuster la liste des membres du Comité National pour le Projet Entreprenariat Jeunesse.

Du côté du Ministère.

- Le Directeur Général de la Jeunesse, Président du Comité National
- Le Directeur de la Recherche et Appui aux Projets des Jeunes, Vice-Président (nouvelle proposition)
- Monsieur BAGOYI Joseph, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, désigné Responsable National, Il doit s'occuper aussi du Secrétariat technique (Recherche de financement, formation des encadreurs et des jeunes entrepreneurs, appui et suivi des projets des jeunes et préparation des documents de travail du Comité National).
- Mademoiselle MUKAZIBERA Agnès, Membre du Secrétariat technique en remplacement de Madame KANYANGE Anne-Marie. Elle doit s'occuper de la gestion des dossiers du Projet Entreprenariat Jeunesse, assurer le suivi des projets financés et tenir le secrétariat.

- Du côté des autres services, les représentants des Départements suivants sont jugés indispensables.

- MINIFOP - MINIFIN - MINIMART - MINAGRI - MININTER

-MINEPRISEC - MINESUPRES - ORINFOR.

- Du côté du secteur privé, il est envisagé de collaborer avec :

- Monseigneur Léopold VERMEESCH, en remplacement du Père Roger VANDE KERKHOVE. Celui-ci a eu une crise cardiaque et se trouve à BRUXELLES. Nul ne sait s'il pourra revenir à cause de son état délabré.
- Le Père Jean CASAS
- Le Père Guy MUSY
- Monsieur TAJDIN H. JAFFER, Président Directeur Général de SULFO-RWANDA INDUSTRIES.
- Monsieur MAJYAMBERE Silas, Président Directeur Général de l'Etablissement DANIMO
- Monsieur SISI Evariste, Directeur Général de l'Etablissement SIEVA
- Monsieur Kishor JOBAMPUTRAS, Directeur Général de l'UTEXRWA
- Monsieur MAKUZA Bertin, Directeur de RWANDA-FOAM
- Le Directeur du Journal KINYAMATEKA, Monsieur SIBOMANA André, en remplacement de Monseigneur GASABWOYA Innocent.
- Madame Mathilde RUTAMBUKA, Gérante de l'Entreprise "Arts et Modes".
- Madame NYIRAHABIMANA Pascasie, Représentante de la Coopérative des artisans rwandais.

N.B.: -Les hommes d'affaires proposés sont susceptibles de nous apporter des contributions financières et vont sensibiliser leurs collègues sur le Projet Entreprenariat Jeunesse.

-Le 16 mars 1989, j'ai contacté Monseigneur Léopold VERMEESCH à propos de l'organisation du stage de nos jeunes entrepreneurs du 10 au 29 Avril 1989 à St. Paul. Il m'a signalé que tous les locaux étaient déjà retenus.

Compte tenu de son implication dans de petits projets en faveur des jeunes du milieu urbain de KIGALI, il a 150 petits projets pour lesquels il doit chercher le financement, je lui ai demandé s'il accepterait de faire partie du Comité National pour le Projet Entreprenariat Jeunesse. Il m'a répondu qu'il n'avait pas d'objection surtout qu'il est toujours content de travailler avec nous. Il remplacerait alors le Père Roger VANDE KERKHOVE.

Etant donné que Monsieur Philibert RANSONI est parti pour les études, on le remplacerait par un journaliste de l'ORINFOR. Celui-ci s'occuperait de la publicité du projet Entreprenariat Jeunesse tant sur les ondes de Radio Rwanda que dans la presse écrite (ARP et IMVAHO).

Le Comité National a pour mission de sensibiliser les jeunes, les opérateurs économiques et les établissements d'enseignement au Projet Entreprenariat Jeunesse. Il devra aussi assurer son suivi sous toutes les formes et pourra se faire aider par toutes les instances politiques, administratives et technique du pays.

Nous allons solliciter officiellement la collaboration des services de l'Etat et des hommes d'affaires.

Il est important de savoir que le Président Directeur Général de SULFO-RWANDA Industries est disposé à nous aider financièrement. Pour l'accueil de nos jeunes stagiaires, il m'a donné son accord de principe à condition de lui envoyer des éléments disciplinés.

Le Directeur Général de l'UTEXRWA, le Directeur Général de SIEVA et le Directeur de RWANDA-FOAM sont aussi disposés à recevoir nos stagiaires.

La préoccupation des hommes d'affaires, est que l'Etat, en contrepartie, puisse essayer d'alléger leurs taxes fiscales et leur donne le marché par priorité pour certaines commandes. L'Etat devrait aussi assouplir les procédures d'embauche.

Je crois qu'il est possible de satisfaire ces souhaits. j'avais sondé l'ex~~Min~~Ministre des Finances et de l'Economie à propos de l'allègement des taxes fiscales pour les entreprises qui contribueraient à la réussite de notre projet. Il s'était montré favorable à cette idée. Le Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle et les autres Départements sont disposés à nous apporter leur concours.

3° Création de Clubs des Jeunes Entrepreneurs.

Pour déclancher le processus de mise en place des Clubs, nous avons envoyé à DAKAR pour une durée de 12 jours, Messieurs NZABONIMANA Venant et RWICANINYONI Joseph. Ils ont été initiés aux fonctions d'Encadreur, respectivement en Préfecture de KIBUNGO et de KIGALI.

- Etant donné que Monsieur NZABONIMANA Venant vient d'être nommé Directeur, chargé de la Formation Professionnelle au Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, il n'est plus possible d'envisager cette année la création d'un club de jeunes entrepreneurs à KIBUNGO. Cela se fera l'année prochaine après la formation de son remplaçant.

- Pour la Préfecture de KIGALI, le recrutement de jeunes entrepreneurs a déjà commencé et nous sommes sur le point de clore les inscriptions. Les jeunes intéressés proviennent des différentes régions du pays.

- Pour être retenu dans un club chaque candidat doit satisfaire les conditions suivantes :

- * Etre de nationalité rwandaise
- * Etre majeur et âgé de 30 ans au plus au moment de l'inscription.
- * S'engager à suivre la formation dispensée au sein du club
- * S'engager à se consacrer entièrement à l'entreprise créée.

4° Ouverture d'un compte bancaire "Entreprenariat Jeunesse" par le Ministère.

L'objectif est de réaliser dix millions de francs rwandais. Cette somme doit servir à couvrir les dépenses suivantes :

- . Fonctionnement du Secrétariat technique
- . Attribution de dix prix-bourses aux meilleurs projets porteurs d'avenir, à concurrence de 3.250.000 FRW. Les petits projets de 50 à 100.000 FRW ne seront pas négligés.
- . Frais de mission à l'étranger et à l'intérieur du pays. Il est malheureux de constater que c'est la délégation rwandaise qui est souvent mal lotie par rapport aux délégués du Sénégal et de l'Ile Maurice dans des rencontres internationales. Un budget ad hoc doit être prévu.
- . Organisation de séminaires. Il faut noter que la CONFEJES a accepté de financer le séminaire sur le Projet Entreprenariat Jeunesse. Nous attendons l'envoi des fonds pour pouvoir arrêter le calendrier de travail.
- . Publicité (dépliants, concours, édition des ouvrages).
- . Démarrage d'autres clubs (dans les différentes régions du pays) - Une Préfecture peut avoir plusieurs clubs.

Il importe de communiquer aux bailleurs de fonds le numéro de compte bancaire.

Le Gouvernement rwandais devrait prendre les devants, les hommes d'affaires, les entreprises publiques et privées et les individus sont à mobiliser pour le financement du Projet Entreprenariat Jeunesse.

5° Formation de jeunes entrepreneurs.

La formation se déroulera au Centre de KAVUMU - NYABISINDU du 10 au 29 avril 1989. Les stagiaires devront se trouver Centre le dimanche 9 avril 1989.

- a) Titre du Projet : Promotion des entreprises des jeunes.
- b) Objectifs :
- Sensibiliser les jeunes à l'esprit d'entreprise
 - Identifier les motivations et les aptitudes des jeunes à se lancer dans le monde des affaires.
 - Favoriser la formation - information des jeunes entrepreneurs
 - Aider les jeunes à confectionner leurs projets et à les réaliser avec succès.
- c) Contenu :
- Le contenu porte sur le travail en trois ateliers.
- L'atelier N° 1 "Etre ou ne pas être entrepreneur", durée 10H30'
 - Il s'agit d'un atelier de réflexion pour développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes (questionnement, échanges et témoignages).
 - L'atelier n°2 "Mon projet d'entreprise", durée 17H30.
 - . Il s'agit d'un atelier technique (déterminer l'entreprise à monter, le produit à réaliser, les services nécessaires, la clientèle, la mise en marché du produit, la forme juridique et le budget).
 - L'atelier n°3 "Négocier mon financement", durée 10H30'.
 - . Il s'agit d'un atelier à la fois technique et de réflexion (sources possibles de financement et exigences des prêteurs).
- Les documents ad hoc sur ces trois ateliers sont disponibles. Chaque intervenant s'en inspirera pour mieux préparer son témoignage ou son exposé.

d) Calendrier des travaux :

- La semaine du 10 au 15 avril est réservée aux travaux en ateliers.
- Du 17 au 29 Avril 1989, les jeunes montent leurs projets.

e) Choix des intervenants et des spécialistes en élaboration des projets.

Les intervenants sont des hommes d'affaires expérimentés. Leur témoignage pourra inciter les jeunes à se lancer dans les affaires.

Compte tenu de la formation en économie du Directeur de la Direction Recherche et Appui aux activités des jeunes, il participera à la formation des jeunes dans les trois ateliers du

10 au 15 Avril 1989

- Les intervenants en question sont : -

1) Monsieur BUMEGELI André, Propriétaire de l'Agence Andrew's. Il s'occupera de l'Atelier I "Etre ou ne pas être entrepreneur".

2) Monsieur BUTARE Pierre, Administrateur Délégué du Bureau d'études B2G, dirigera l'Atelier II "Mon projet d'entreprise".

3) Un Délégué de la B.R.D. à solliciter par écrit. Il conduira les travaux de l'Atelier III "Négociier mon financement".

Monsieur BYIRINGIRO Zéphanie, Chef du Personnel et d'Intendance à la BRD a laissé entendre que notre demande sera honorée sans problème à condition de préciser le profil des intervenants que nous recherchons. Leurs services seront assurés gratuitement. C'est très important, car nous aurons aussi besoin de la BRD pour l'octroi des crédits à nos jeunes.

Les spécialistes

Ils ont la mission d'aider les jeunes entrepreneurs à élaborer des projets bancables en français.

Chaque spécialiste aura 4 jeunes entrepreneurs sous sa responsabilité surtout du 17 au 29 avril 1989. Tous les projets doivent être prêts au plus tard le 28 avril 1989.

Les spécialistes en question sont tous des agents du Ministère :

- 1) Monsieur MUHUTU Gabriël
- 2) Monsieur KABERA Guy
- 3) Monsieur MUGEMANGANGO André
- 4) Monsieur ABAYISENGA Anicet
- 5) Monsieur NSANZABAGANWA François

Tout le monde a donné son accord et prépare son intervention.

- Secrétariat.

Responsable : Madame MUKABIDELI Perpétue
Elle sera aidée par Mademoiselle
MUKAZIBERÁ Agnès et Monsieur NSHIMIYIMANA Emile.

La dactylographie : Mesdames: MUKASHEMA Floride
NTUYEMUKAGA Constantine
MUKAMANA Marie-Jeanne

- Intendance

Responsable : Monsieur KALISA Emmanuel aidé par Monsieur
MUKARAGE Jérôme.

- Coordination.

Responsable : Monsieur BAGOYI Joseph aidé par Monsieur
RWICANINYONI Joseph.

6° Sélection des projets

- Les projets à faire devront répondre aux critères de sélection au niveau national et au niveau international ci-après :

- 1) Rentabilité du projet (35 points)
- 2) Utilisation de la technologie appropriée (25 points)
- 3) Aptitude du jeune à la gestion (15 points)
- 4) La disponibilité du marché pour le produit (10 points)
- 5) Disponibilité de la matière première (5 points)
- 6) Capacité du projet à générer des emplois pour les jeunes (5 points)
- 7) Capital initial dont dispose le jeune entrepreneur (5 points) Total = 100 points.

7° Programme d'action dans le cadre du projet Entreprenariat Jeunesse pour l'année 1989.

- Mars 1989 : - Ouverture d'un compte bancaire "Entreprenariat Jeunesse" par le Ministère.
 - . Finaliser la liste des candidats "jeunes entrepreneurs"
 - . Choix du lieu de stage
 - . Choix des intervenants et des techniciens
 - . Achat de matériel.
- Avril 1989 : . Constitution du 1er Club des jeunes entrepreneurs
 - . Formation des jeunes entrepreneurs dans les ateliers
 - . Elaboration des projets bancables par les jeunes avec l'appui des techniciens.
- Mai 1989 : . Collecte de fonds (partout). C'est une opération continue.
 - . Sélection au niveau national de 10 projets bancables, du 1er au 5 mai.
 - . Envoi à la CONFESJES des projets retenus le 7 mai.
 - . Réunion du Comité National pour le Projet Entreprenariat Jeunesse.
- Juin 1989 : . Sélection au niveau international des projets du Sénégal, de l'Ile Maurice et du Rwanda par le Comité des experts (Monsieur Chimère Guèye du Sénégal, Monsieur Jean Claude Fleury de l'Ile Maurice et Monsieur Joseph BAGOYI du Rwanda).

Dates retenues : du 5 au 9 juin 1989.

- 1^{er} Séminaire National sur le Projet Entreprenariat Jeunesse.

Attribution des prix - bourses ou subventions par la CONFEJES et le RWANDA aux meilleurs projets.

- Il sera possible de retenir les petits projets valant entre 5 à 10 mille francs français.
- La CONFEJES accordera 90 % des prix-bourses équitablement entre les trois pays participants (RWANDA - ILE MAURICE - SENEGAL). Le solde, soit 10 %, sera attribué aux meilleurs projets restants quel qu'en soit le pays d'origine.
- Du côté du RWANDA nous devons prévoir une somme de 3.250.000 FRW, soit équivalent de 10 prix-bourses.
- Négociation des stages dans les entreprises pour les jeunes entrepreneurs.
- Juillet 1989 : Placement des jeunes stagiaires dans les entreprises
- Du mois d'août à décembre 1989 : Stage dans les entreprises et le suivi.
- CONCLUSION : Pour que le Projet Entreprenariat Jeunesse connaisse un grand succès, tout le monde doit y croire ou faire un effort dans ce sens.

C'est un Projet qui vient révolutionner nos méthodes de travail. Il nous rapproche davantage des jeunes. Nous allons réellement être à l'écoute des jeunes.

Cela nous permettra de les orienter dans leurs projets, de les responsabiliser sur leur avenir, de les rendre plus imaginatifs et créateurs. Je le fais déjà à une petite échelle.

Il importe donc que le Projet Entreprenariat Jeunesse puisse évoluer vers une structure dynamique avec une autonomie de moyens pour agir efficacement à l'instar du Projet Micro-Réalisations. Notre projet doit s'implanter progressivement dans toutes les Préfectures, voire dans toutes les Communes où il existe des potentialités nouvelles à mettre en valeur. Les données de l'inventaire sont à exploiter d'une façon rationnelle.

S'il le faut, une descente sur le terrain sera nécessaire pour combler les lacunes.

Voilà comment je compte m'acquitter de la mission que vous m'avez confiée dans le cadre du Projet Entreprenariat Jeunesse. Les moyens nécessaires pour la mise en oeuvre de ce Projet se situent dans la limite du raisonnable (10.000.000 FRW).

Pour commencer, il me faut un budget d'un million de francs rwandais pour le démarrage de la formation des jeunes entrepreneurs à KAVUMU du 9 au 29 avril 1989. Le calendrier de travaux et le budget sont ci-joints (Annexes I et II).

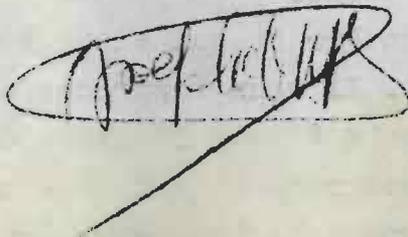
Enfin, je reste à votre entière disposition pour des compléments d'information.

Kigali, le 20 Mars 1989

Le Responsable National du Projet
Entreprenariat Jeunesse

BAGOYI Joseph

Inspecteur de la Jeunesse et des
Sports.-



ANNEXE I "CALENDRIER DES TRAVAUX DE FORMATION DES
JEUNES ENTREPRENEURS"
KAVUMU - NYABISINDU.
DU 9 AU 29 AVRIL 1989.

Calendrier des travaux.

- Les stagiaires arrivent au Centre de KAVUMU le dimanche 9 Avril 1989 au soir.
 - Les travaux vont de lundi à samedi de 8 H à 12H00' et de 14H à 18H00
Total = 8 heures par jour, le dimanche est réservé au repos.
 - L'ouverture de la formation sera faite par le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif ou son représentant, le lundi 10 Avril 1989 à 9H00' du matin.
 - La clôture de la formation par le Ministre ou son Représentant aura lieu le samedi 29 Avril 1989 à 10H00'.
 - Tous les vingt projets des jeunes entrepreneurs devront être disponibles le 28 Avril 1989 au plus tard.
 - Du 10 au 11 Avril 1989, travail en atelier "Etre ou ne pas être entrepreneur".
 - Du 12 au 13 Avril 1989, travail en atelier "Mon projet d'entreprise".
 - Du 14 au 15 Avril, travail en atelier "Négocier mon financement".
 - Du 17 au 28 Avril 1989, élaboration des projets bancables par les jeunes.
-

ANNEXE II "BUDGET POUR LA FORMATION DES JEUNES ENTREPRENEURS"
KAVUMU - NYABISINDU.
DU 9 AU 29 AVRIL 1989.

- 1° Restauration de : 20 stagiaires
 4 intervenants
 5 Spécialistes
 2 agents de coordination
 6 agents de secrétariat
 1 chauffeur.

TOTAL = 38 Personnes.

- . Tarif 600 F par personne et par jour.
 - . Les 6 cuisiniers sont à nourrir aussi à midi et le soir.
il n' y a pas de tarif spécial pour eux.
 - . Prix pour le repas du soir en date du 9 Avril 1989 =
Forfait : 10.000 FRW
 - . Repas du 10 au 15 Avril = 600 FRW X 38 X 6 = 136.800 FRW
 - . Repas du 16 au 29 Avril = 600 FRW X 34 X 14 = 285.600 FRW
- Prix restauration : 10.000 FRW + 136.800 FRW + 285.600 FRW =
432.400 FRW

2° Matériel de Bureau

Achat de : Papier duplicateur, papier pellule, papier carbone,
stencils, encre, vernis correcteur, blanco, cahiers,
bics, fardes.

Prix : 60.000 FRW.

N.B. Il faut prévoir une réserve.

3° Indemnités.

- . Indemnités des intervenants (4)
forfait : 10.000 FRW par intervenant y compris les frais
de déplacement.

Prix : 10.000 FRW X 4 = 40.000 FRW

- . Indemnités des spécialistes (5)
forfait de 2000 FRW par personne et par jour.

Nombre de jours à prester : 17

Prix : 2000 FRW X 17 X 5 = 170000 FRW

.../...

• Indemnités personnel de coordination et de secrétariat (8)

Forfait : 1000 F par jour et par personne y compris le Dimanche.

Nombre de jours à prester : 20

Pix : 1000 FRW X 20 X 8 = 160.000 FRW

• Indemnités de chauffeur

500 F par jour

Nombre de jours à prester 21 jours

Prix : 500 FRW X 21 = 10.500 FRW

• Salaire du personnel de cuisine (6)

Tarif : 250 FRW par jour et par personne.

Prix : 250 FRW X 6 X 21 = 31.500 FRW

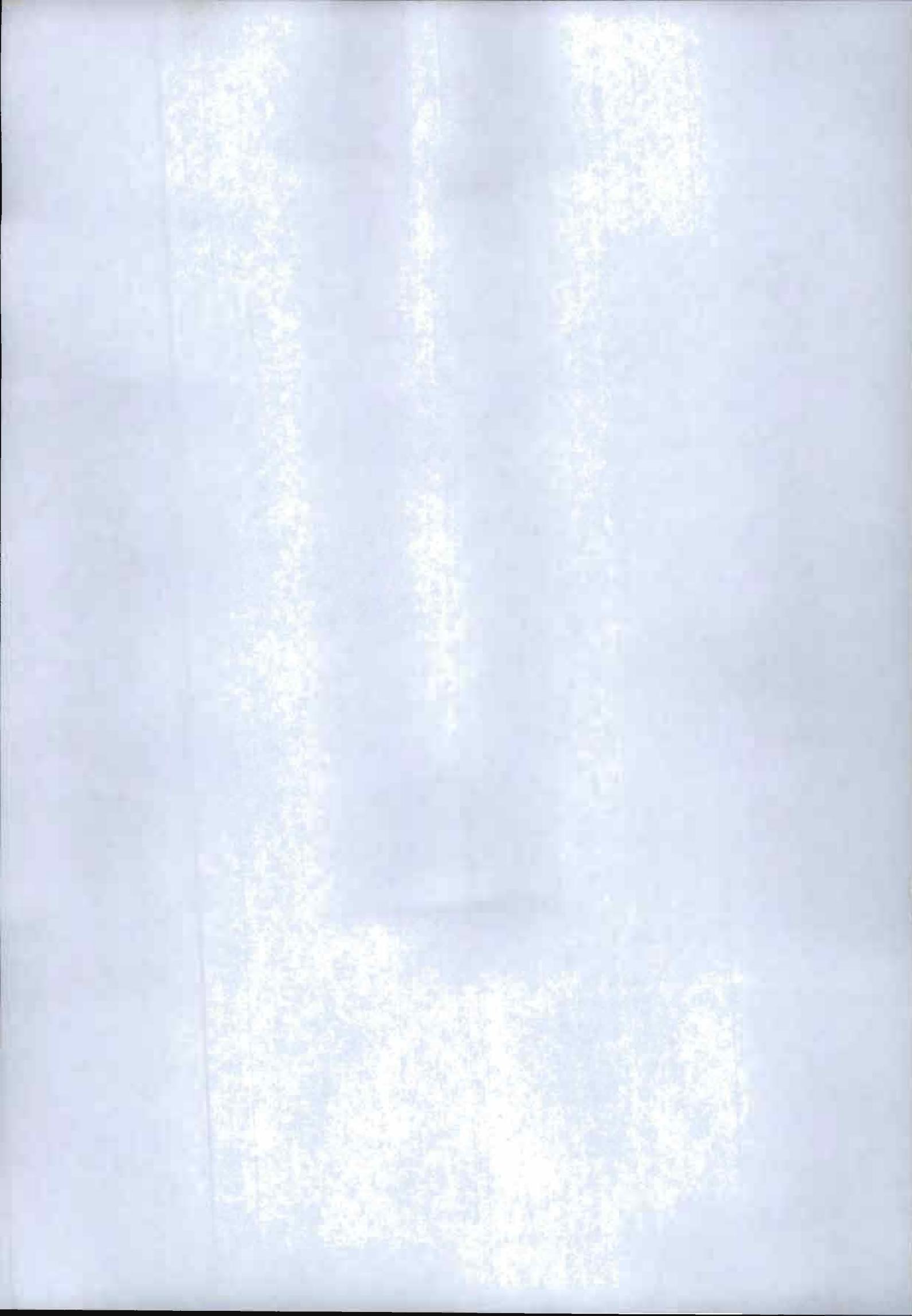
TOTAL : 40.000 FRW + 160.000 FRW + 170.000 FRW + 10.500 FRW +
31.500 FRW = 412.000 FRW

4° Réception à la clôture.

Forfait : 50.000 FRW

5° Carburant et imprévus : 45.600 FRW

COUT TOTAL : 432.400 + 60.000 + 412.000 FRW + 50.000 FRW + 45.600FRW
= 1.000.000 FRW



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 7/12/1987

N° 4142 /15.00

Nyakubahwa Munyamabanga Mukuru
wa M.R.N.D.
K I G A L I

Nyakubahwa Munyamabanga Mukuru,

Dukulikije ibaruwa yanyu n°1466/001.005 ya
kuwa 5 Ugushyingo 1987, tubohereje inyangiro imibiri uburyo ibyemezo
mezo bya Kongre ya Gatatu Isanzwe ya Muvoma byakulikijwe :

- Mu guteza imbere Urubwiruko
- Mu by'Imikino n'Imyidagaduro
- Mu gushyigikira no gutunganya imigondokere ya za Koperative.

Dukulikije amikoro y'Igihugu, tuzakomeza
guteza imbere no gushyigikira ibikorwa by'urubwiruko, imikino
n'imyidagaduro na za koperative ku buryo no muri Kongre ya
Gatandatu Isanzwe ya Muvoma ibi byemezo byakongera bigafatwa.

Tubifurije ishya n'ihirwe.

Bimenyeshajwe:

- Bwana Ministri (Bose)
K I G A L I

Ministri w'Urubwiruko no
Gutsura za
NDINDILYIMANA Agushyamba
Lt Col B



Ubulyo ibyemezo bya Kongre ya Gatanu Isanzwe ya M.R.N.D. byakulikijwe mu rwego rwo guteza imbere urubyiruko.

1. Kongre yasabye ko buli Komini, buli Segiteri na buli Selire byagazaga porogramu yo gutoza urubyiruko ibikorwa byongera umusaruro, bakarumenyereza gukorera hamwe :
 - Ubutegetsu bwa Komini bwakoze uko bushoboye kugirango bwite ku bibazo by'Urubyiruko. Ba Burugumestri bagerageje gushaka imilima n'ibibanza by'aho amashyirahamwe y'Urubyiruko yakoreraga.
 - Imishinga mito mito yagiye ikorwa hilya no hino n'abagiraneza kugirango bafashe urubyiruko.
 - Amanama akoresheye buli gihe kugirango bakangulire Urubyiruko ibikorwa bya kijyambere byo kongera umusaruro.
 - Ubutegetsu bwa komini bwagiye bwibutsa buli gihe ababyeyi umulimo wo kurera. Bukora uko bushoboye kugirango Urubyiruko rwafatiwe mu mugi kubera ubuzererezi rukoherezwa mu makomini ya kavukire rutagaruka muli iyo mugi.
 - Muli Komite ya Selire hashyizweho ushinzwe ibibazo by'Urubyiruko, naho mu rwego rwa Segiteri urubyiruko rwitoreye abakungurambaga baruyobora muli animasiyo no mu muganda.
 - Mu nama zahuje ba Burugumestri, nk'inama zabo zabereye i BUTARE muli Universite yu mwaka wa 1987, imwe iyobowe na Ministri w'Ubutegetsu bw'Igihugu n'Amajyambere ya Komini, indi iyobowe na Ministri w'Imigambi ya Leta itegura umugambi wa Kane w'Amajyambere, ba Burugumestri bigiye hamwe ukuntu urubyiruko rwarushaho kwitabilira umulimo, rukilinda ubuzererezi.
 - Inzitizi bahura nazo ni uko benshi mu Bayobozi b'Urubyiruko na za Koperative muli Komini badafite ubushobozi buhagije muli uwo mulimo kandi hamwe ntibashobore kubahamba buli gihe.
2. Kongre yasabye Leta gukomeza gutera inkunga amashyirahamwe y'Urubyiruko yihutira cyane cyane kuyashakira ibikoresho by'ibanze :
 - Leta yakomeje gukora uko ishoboye kugirango ikangulire urubyiruko ibikorwa mu mashyirahamwe; amanama menshi yarakoreshejwe asobanulira Urubyiruko imikorere y'amashyirahamwe n'ubulyo yakongera umusaruro koko.
 - Leta yagiranye amasezerano na Banki z'Abaturage kugirango zijye zihanga amashyirahamwe y'Urubyiruko inguzanyo, ku bulyo buyoroheye.

.../...

- Ministeri y'Urubwiruko no Gutsura za Koperative, kugirango ikomeze gukangulira urubwiruko ibikorwa bya kijyambere, yakoresheje amarusanwa hagati y'amashyirahamwe abarushije abandi barahembwa, bikaba ari uburyo bwo gutera inkunga urubwiruko. Aiko cyane igishimishije ni uko muri ayo marushanwa ubutegetsi bwa Prefegitura bwifashishije abatekinisiye (technicien) mu byerekeye ubuhinzi, ubworozi n'ubukolikoli bazengurutse za Komini zose bareba ibikorwa by'urubwiruko. Mu myaka iyi imbere leta nigira ubushobozi bwisumbuye izakomeza gukoresha ayo marushanwa mu rwego rwa Komini kugirango abahembwa barusheho kuba benshi. Iyo porogaramu izarushaho kugaragara muri Festival y'Urubwiruko izahuza urubwiruko rwize n'urutiga rukamulika ibikorwa byarwo abategetsi n'ababyeyi bagafata imigambi yo gukomeza gushyigikira urubwiruko.
 - Ntitwawibagirwa kandi inkunga Nyakubahwa Prezida wa Republika yakomeje gutera urubwiruko, nko muri 1987 yahaye buli Prefegitura 3.000.000 FRW kugirango ashigikire ibikorwa by'Urubwiruko rwibumbiye mu mashyirahamwe.
 - Ibarura ry'ibikorwa by'Urubwiruko ryatangiyeye muri 1987 lizagaragaza imilimo ishobora gukorwa n'urubwiruko. Iyo programu yo gukangura no kujijura urubwiruko Komite Nyobozi ya M.R.N.D. yarayishyigikiye isaba leta ko yatanga 45.000.000 FRW yo gukomeza gutera inkunga ibikorwa bya kijyambere by'Urubwiruko na 14.000.000 FRW yo gusana no kubaka amazu y'ibigo by'urubwiruko mu ngengo y'imali ya 1988.
3. Kongre yasabye leta guhuliza hamwe programu zigenewe urubwiruko, zaba izo muri IGA, Ibigo by'Urubwiruko cyangwa muri za CERAI :
- Prezidansi ya M.R.N.D. ifatanyije na Ministeri y'Urubwiruko no Gutsura za Koperative bakoresheje imibonano ngishwanama yahuje abashinzwe urubwiruko mu rwego rwa Ministeri, n'Imiryango y'Urubwiruko bafata ibyemezo byo gushyiraho gahunda mu buryo bwo kujijura urubwiruko rutagiye mu mashuri abanza n'urutarayarangije.
 - Iyo programu ikaba ihuriye mu kwigisha icyumba inyuranyo bibanda ku gukora aho gukubikira amasomo mu bitabo.
 - Ministeri y'Urubwiruko no Gutsura za Koperative yakoresheje inama muri Campus ya Universite i Nyakinama kuva ku italiki ya 5 kugeza kuya 9 Gicurasi 1987 ihurirwamo n'abategetsi bo mu nzego zose, abahagaraliye amadini, abalimu ba Universite, abahagaraliye Ministeri zishinzwe za IGA na CERAI n'izindi Ministeri zirebwa n'ibibazo by'urubwiruko.

Hemejwe ko :

- . Université, Campus ya NYAKINAMA, iziga uko izo nyigisho zitangwa mu rubyiruko rutashoboye kwiga amashuri abanza n'urutarayarangije ikagaragaza uko izo nyigisho zavugururwa.
 - . Ko Ministeri yashyiraho itegeko lyihariye ligenga inyigisho lize y'urwo rubyiruko.
- Umushinga w'iteka rya Prezida rishyiraho kandi litunganya uburezi bw'urubyiruko rutagiye cyangwa rutarangije amashuri abanza wararangiye woherewe muri C.I.C. ibigenewe kugirango iwusuzume.

Ubulyo ibyemezo bya Kongre ya Gatanu Isanzwe ya Muvoma byakulikijwe mu rwego rw'Imikino n'Imyidagaduro.

1. Kongre yasabye Leta gukomeza gutera inkunga za Prefegitura n'Amakomini, ndetse n'abandi babishoboye kugira ngo bubake ibibuga by'imikino ;

Kuva mu Kuboza 1985, igihe Kongre ya Gatanu Isanzwe ya Muvoma iterana, ibibuga byinshi by'imikino byarubatswe, ibindi biracyabakwaga mu ma Prefegitura yose y'Igihugu nk'uko bisobanuye ku bulyo bukulikira :

- Prefegitura GIKONGORO yabonye amafaranga yo kwimura abaturage, avo gusiza aho Stade izibakwaga ageze kuli 44.800.000 FRW
Ministeri y'Urubyiruko no Gutsura za Koperative yahaye kandi iyo Prefegitura ibikoresho byayifashije kwubaka ibibuga bya volleyball na basketball mu murwa mukuru.
- Prefegitura ya GITARAMA yahawe amafaranga yo kubaka Stade. Abaturage balimuwe, imilimo yo gusiza yaratangiye; bamaze guhabwa 25.000.000 FRW.
Iyo Prefegitura yahawe kandi ibikoresho byayifashije kwubaka ibibuga bya volleyball na basketball mu murwa mukuru.
Suprefegitura ya RUHANGO nayo yatangiye kubaka Stade y'umupira w'amaguru. Ministeri ikaba ibiyifashamo.
- Prefegitura ya RUHENGURI: Stade ya RUHENGURI yaruzuye iratahwa.
- Prefegitura ya CYANGUGU ifite Stade yayo.
- Prefegitura ya KIBUYE yatangiye kwagura Stade yayo, Umukuru w'Igihugu akaba yarayiteye inkunga ihwanye na 10.000.000 FRW. Imilimo iragenda neza kandi imaze gutwara 15.000.000 FRW.
- Prefegitura ya GISENYI: Stade yaruzuye; mu mwaka wa 1987 yongereweho inzu y'abakinnyi yatwaye amafaranga 7.500.000 FRW.

.../...

- Prefegitura ya KIGALI Stade y'Igihugu ili i REMERA izarangirana n'umwaka w' 1988.
Hilya no hino mu murwa mukuru hubatswe ibibuga by'imikino inyuranye, bikaba byarubatswe mu rwego rw'amashuri, urw'abikorera ku giti cyabo n'urwa Leta.
- Prefegitura ya KIBUNGO: Ahozubakwa Stado harateganyijwe hasigaye kwimura abahatuye no kwubaka.
- Prefegitura ya BUTARE: Hateganyijwe kwagura Stade isanzwe.
- Prefegitura ya BYUMBA Stade y'imikino yaruzuye.

Uretse mu murwa mikuru ya za Prefegitura muli Komini no muli za Segiteri, abaturage bakoze uko bashoboye kugirango bagire ibibuga by'imikino n'imyidagaduro.

Cyakora muli rusange haracyakenewe byinshi cyane mu rwego rwa za Komini no mu murwa mukuru w'Igihugu.

2. Kongre yasabye Leta kwiga uburyo ibikoresho bya siporo n'imyidagaduro, bikenewe n'abantu bonshi, bitahonda abaturage ndetse byashoboka bigakorerwa mu Rwanda :

- Buri mwaka Leta igena amafranga zingana hafi na 10.000.000 FRW yo kugura ibikoresho by'imikino n'imyidagaduro.
- Leta kandi mu mategeko agenga imisoro n'amahoro yasoneye bimwe mu bikoresho bya siporo cyane ibikoreshwa na rubanda nyamwinshi,
- N'ubwo ibyinshi muli ibyo bikoresho bitumuzwa mu mahanga, mu gihugu hatangiye kuboneka bimwe na bimwe nk'imyambaro, amazamu, imipira yo gukina muke n'inshundura.

3. Kongre yasabye Leta gukomeza guteza imbere imikino gakondo :

- Mu mikino ya gakondo, Ministeri yatangiye ibarura iy'iyi mikino mu turere twose tw'u Rwanda no gushakira imwe muli yo amategeko yanditse, ndetse izwo n'izwe ijya igira amarushanwa mu ma Komini, Intego yo guteza imbere imikino ya gakondo igomba gukomeza kuko hakiri byinshi bigomba kugerwaho.

.../...

- Imbyino n'indilimbo bya gakondo bigaragazizwa mu matorero byitaweho; hali amatorero ari mu rwego rw'igihugu (URUKEREREZA rw'abakuru, INDANGAMIRWA z'urubwiruko) n'amatorero yihaliye nk'AMASIMBI N'AMAKOMBE.
- Suli Komini ifite itorerero kandi lyitwaye naza. Ndetse no mu maselire yihaliye y'Ibigo bya Leta n'ihyigenga naho bafite amatorero.
- Prezidansi ya MRND yafashije amatorero menshi iyaha imyambaro; yafashije kandi amatorero Urukerereza, Indangamirwa n'Amasimbi n'Amakombe guserukira u Rwanda mu bindi bihugu.

Imbyino n'indilimbo bya gakondo biranga umuco wacu birashyigikiwe kandi uwo mugambi ukwiye gukomeza cyane gufasha amatorero guserukira igihugu kugirango igihugu cyacu kimenyekane kandi ntihagire abawigana ngo bawiyitilire.

- Imyidagaduro mu gihugu iragenda itera imburo. Abacuranzi n'ababyinnyi baliyereka hilya no hino.
- ▼ Ministeri yabaruye amazu yemowe mu gihugu abantu bakwidagaduliramo cyane iyo haje abakinnyi bo mu mahanga kugirango umutekano wubawhilizwe. Ariko, haracyabura amazu ahagije kandi manini yo gukoreramo imyidagaduro.

.../...

UBURYO IBYEMEZO BYA KONGRE YA GABANU YA M.R.N.D.
BYAKULIKIJWE MU RWEGO RWO GUSHYIGIKIRA NO GUTUNGANYA
INIGENDEKERE YA ZA KOPERATIVE.

1. Kongre yasabye Leta kwihutisha imivugururire y'amategako agenga za Koperative:

Ivugururwa ry'itegeko rigenga anakoperative mu Rwanda riri hafi kurangira. Ubu umushinga w'iryo tegeko warangiye gusuzumwa n'akanama gashinzwe iby'ubukungu ukaba ushigaje kwemezwa n'inama y'igihugu iharanira amajyambere.

2. Kongre yasabye Leta gukomeza gutera inkunga za Koperative n'amashyirahamwe, ari mu byo kugurizwa, guhugura abanyamulyango no kugenzura icungwa ry'umutungo wabo.

Gutera inkunga za Koperative n'amashyirahamwe mu byo kugurizwa

Leta yakomeje gutera inkunga anakoperative n'amashyirahamwe mu rwego rwo kuyafasha kubona inguzanyo, guhugura abanyamuryango no kugenzura icungwa ry'umutungo wabo.

- Kugira ngo ishobore kumenya neza initerere y'amakoperative n'ibibazo ahura nabyo inabone uko iyafasha kubikenura. Leta yakoze ibarura rusange ry'amakoperative n'amashyirahamwe ariho mu Rwanda. Iryo barura Ministeri yarikoze ifatanyije n'ishami ryigisha iby'ubuhinzi muri Kaminuza y'u Rwanda n'ikigo IMACU.

- Mu rwego rwo gufasha amashyirahamwe kubona inguzanyo, kuva kuwa 30 Mutarama 1987, Ministeri y'Urubiruko no Gutsura za Koperative yagiranye amasezerano n'ishyirahamwe ry'amabanki y'abaturage mu Rwanda ashiraho ikigega cy'ubwishingize bw'amakoperative n'amashyirahamwe y'urubiruko. Ayo masezerano ateganya ko Banki z'abaturage zizajya ziguliza amashyirahamwe n'amakoperative yose abyifuza, yaba afite ubuzina-gatozi cyangwa atabufite, apfa kuba akora neza kandi afite umushinga wizwe neza.

Ubu icyo kigega cy'ubwishingizi bw'amashyirahamwe kilimo amafaranga 19.867.430 kandi kimaze kwishingira inguzanyo zihwanye n'amafaranga 36.115.000. Ministeri y'Urubiruko no Gutsura za Koperative yari yarahaye koperative n'amashyirahamwe inguzanyo ihwanye n'amafaranga 12.965.762.

- Amashyirahamwe n'amakoperative yabonye inguzanyo abifashijwemo na Leta ni 69. Umuganbi Ministeri ifite ni uwo gufasha no kwigisha koperative n'amashyirahamwe gutegura neza imishinga isaba inguzanyo kugira ngo zishobore gutangwa ari nyinshi kandi zikorashwe neza.